PROGRAMME DE FORMATION

FORMATION REGLEMENTAIRE PASS DCI 40H IOBSP

15/12/2021

DURÉE : 40 heures

PUBLIC : IOBSP si les conditions d'expérience ou de diplôme ne sont pas remplies

PREREQUIS : Aucun

NIVEAU : Aucun

FORMAT : E-learning ou mix learning

APPROCHE PÉDAGOGIQUE :

- Diffusion et partage de connaissances basées sur un support de formation
- Exposé et échanges interactifs avec les participants
- Retour d'expériences et échanges sur mises en applications concrètes

MODALITES D'EVALUATION :

Test final de validation, Attestation de fin de formation

CONTROLE DE PRESENCE :

- Emargement distanciel

TARIFS :

- E-learning : 620 € nets par personne
- Mix-learning : 1 487,5 € nets par personne (minimum 6 personnes)

En partenariat avec Campus Finances

OBJECTIFS

- ✓ Comprendre l'environnement de la banque, de l'assurance et du marché immobilier français
- ✓ Connaître le cadre de la distribution du crédit relatif aux biens immobiliers résidentiels
- ✓ Prévenir le risque
- ✓ Connaître les différentes instances de contrôle et les sanctions encourues lors des infractions

CONTENU DE LA FORMATION

Suivant l'arrêté du 9 juin 2016

- Module Introduction : La Directive du Crédit Immobilier
- Module 1 : L'environnement de la banque et de l'assurance
- Module 2 : L'environnement du marché Immobilier
- Module 3 : L'encadrement de la distribution du crédit aux consommateurs relatif aux biens immobiliers
- Module 4 : Les crédits Immobiliers
- Module 5 : Les garanties
- Module 6 : Les assurances
- Module 7 : Les règles de bonne conduite et de rémunération
- Module 8 : Le surendettement
- Module 9 : Les contrôles et sanctions